

Règlement du concours Facebook maPlatine : Festival Motocultor

1. GAMES-FED, SARL avec un capital de 8 000 Euros, enregistré sous le numéro B 428 075 220, dont le siège social se trouve au 86 rue de Lille - 75007 PARIS, organise un concours. Le concours démarrera le mardi 26 mai 2015 et se terminera le mercredi 10 juin 2015 à 23h30. Zone concernée : France.

2. La participation au concours implique l'acceptation de ce règlement par chaque participant:

Le concours est ouvert gratuitement et sans obligation d'achat, à toute personne physique résidant dans une des zones concernées, à l'exception des employés de maPlatine et Warning Games Fed, leur filiales et branches ainsi que les familles de chaque employé, et, de façon générale, des employés de toute entreprise impliquée dans l'organisation du concours.

Le concours prendra place du mardi 26 mai 2015 et se terminera le mercredi 10 juin 2015 à 23h30.

Toute participation au-delà de cette période sera exclue.

Les participants doivent respecter chacune des règles du concours afin d'être qualifié pour remporter le lot du concours.

Les participants doivent être âgés de plus de 18 ans ou avoir obtenu le consentement de leur tuteur légal pour participer.

La participation des employés des entreprises ou groupes impliqués dans l'administration du concours, cf maPlatine, Warning Games Fed, et leurs familles n'est pas autorisée.

Toutes les lois nationales et locales s'appliquent.

3. Les participants doivent disposer d'un accès à Internet, d'un compte Facebook, et d'une adresse e-mail valide.

4. Au besoin, Warning Games Fed et maPlatine peuvent demander aux participants de justifier leurs identités afin de vérifier l'exactitude des données personnelles fournies.

Warning Games Fed et maPlatine se réservent le droit d'exclure du concours toute personne qui utiliserait un ordinateur à partir duquel le présent règlement ne serait pas totalement respecté.

Aucune compensation ne sera donnée pour les coûts de connexion à Internet impliqués pendant ou après le Concours. Les participants ne devront recevoir aucune aide d'aucune entreprise impliquée dans l'organisation du Concours pour développer la mission requise pour leur participation.

5. Le concours

Les participants doivent :

- A) Visiter la page Facebook officielle de MAPLATINE France : <https://www.facebook.com/maplatine>
- B) Répondre correctement à toutes les questions du quizz
- C) Cliquer sur le bouton « participer ».

A la fin de la période du concours, les participants seront tirés au sort et trois gagnants seront sélectionnés pour remporter chacun 1 pass 3 jours au festival Motocultor de l'année 2015.

6. Règles du concours

Important: les participants devront accepter ce qui suit.

Règles générales :

Les participants ne peuvent participer qu'une fois au concours.

Les participants doivent remplir le formulaire d'inscription sur la page Facebook, dans l'onglet du concours avec les champs obligatoires suivants : Nom, prénom et adresse e-mail valide. Toute information personnelle ne sera utilisée que dans le cadre du concours.

Tout formulaire d'inscription incomplet, illisible, incompréhensible ou présentant une anomalie, ne pourra pas être pris en compte et entraînera la nullité de la participation.

La participation au concours se fait exclusivement par internet. A ce titre, toute inscription par téléphone, télécopie, courrier postal ou courrier électronique ne pourra être prise en compte.

7. Concernant la page Facebook sus-mentionnée, maPlatine et Warning Games Fed ne prennent aucune responsabilité concernant des difficultés de connexion au site à cause de problèmes d'ordinateur du participant, de connexion à Internet, de problèmes sur la ligne téléphonique ou tout autre problème technique.

Warning Games Fed et maPlatine ne sont pas responsables de participations non reçues dû à la perte ou au vol de données, connexion interrompues, utilisation d'adresse e-mail incomplète, ou inscription incomplète.

En aucun cas, les responsabilités de Warning Games Fed et maPlatine ne pourront être engagées au titre du lot qu'elles attribuent au gagnant du concours, qu'il s'agisse de la qualité du lot par rapport à celle annoncée ou attendue par les participants au concours, ou des dommages éventuels de toute nature que pourraient subir les participants du fait du lot, que ces dommages leur soient directement ou indirectement imputables.

8. Le concours commencera du mardi 26 mai 2015 et se terminera le mercredi 10 juin 2015 à 23h30.

Toute participation devra être envoyée dans la section dédiée de la page Facebook susnommée avant le 10/06/2015 à 23h30.

9. Sélection du vainqueur

A la fin de la période du concours, les participants seront tirés au sort et trois gagnants seront sélectionnés pour remporter chacun 1 pass 3 jours au festival Motocultor de l'année 2015.

10. Les participants acceptent que leur nom soit diffusé sur la page Facebook sus-nommée sans contrepartie financière, pendant toute la durée du concours et pendant un mois à compter de la publication des résultats.

11. Dotations du concours jusqu'au 10 juin 2015 : (Le prix n'est pas substituable ou échangeable contre de l'argent).

- 1^{er} au 3^{ème} lot : 1 pass 3 jour au Festival Motocultor 2015

Les bons d'achat seront à utiliser jusqu'au 30 juin 2015.

12. Les participants autorisent les organisateurs à publier et diffuser leur identité sans indemnité ou compensation. Les vainqueurs seront avertis par email. Cet email spécifiera la nature de la dotation et les détails de la livraison. Warning Games Fed et maPlatine ne pourront être tenus responsables de ne pouvoir joindre les vainqueurs si l'adresse fournie est fautive ou incomplète.

13. Participer au concours implique d'accepter le règlement sans restriction ni observation.

Warning Games Fed et tous les organisateurs se réservent le droit de suspendre, d'étendre, de modifier ou mettre un terme au concours si nécessaire. Ils ne peuvent en être tenus responsables.

Toute participation désignée comme dupliquée ou frauduleuse par les organisateurs ou le jury impliquera l'exclusion du concours du participant.

14. En cas de question soulevée par le fonctionnement du règlement, ou en cas d'information manquante dans le règlement : les organisateurs

devront apporter des précisions dans les meilleurs délais. Ces précisions seront alors définitives.

Aucune revendication liée au concours ne sera prise en compte un mois après l'annonce des vainqueurs.

15. Toutes les dotations offertes pour cette compétition sont exclusives à tout autre type de promotion des organisateurs et des sponsors impliqués dans la compétition.

16. Chaque participant sera autorisé à rectifier, modifier ou supprimer toute information personnelle fournit préalablement.

17. Warning Games Fed se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement sous un préavis de cinq jours calendaires.

19. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par Warning Games Fed dont les décisions seront sans appel. La loi applicable au présent règlement est la loi française. Tout différend né à l'occasion de cette opération fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend le siège social de Warning Games Fed, sauf dispositions d'ordre public contraires.